



Résidences Boussac
Ensemble partageons la vie

Foyer de vie "Les Marmottés"

6, impasse des Narcisses - 74200 THONON-LES-BAINS



Rapport d'activité
2025

TABLE DES MATIERES

Présentation de la structure.....	4
1. LES PERSONNES ACCUEILLIES	6
1.1 LES ENTRÉES ET LES SORTIES	6
1.1.1 LES ADMISSIONS	6
1.1.2 LES SORTIES	6
1.1.3 LA LISTE D'ATTENTE	6
1.2 LE PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES	7
1.2.1 RÉPARTITION HOMMES / FEMMES.....	7
1.2.2 DONNÉES RELATIVES AUX CLASSES D'ÂGE	7
1.2.3 TYPOLOGIE DU HANDICAP.....	8
1.2.4 ANCIENNETÉ	8
1.2.5 MESURES DE PROTECTION	9
1.2.6 PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ DES PERSONNES ACCUEILLIES	9
1.2.7 CONSTATS D'ÉVOLUTION	9
1.3 DONNÉES RELATIVES À L'ACTIVITÉ	9
1.3.1 L'ABSENTÉISME.....	9
1.3.2 LES JOURNÉES RÉALISÉES	10
1-4 L'ACCUEIL DES VISITEURS	10
2. LA CONDUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT.....	11
2.1 CONSTRUCTION ET MISE EN ŒUVRE DES PROJETS INDIVIDUALISÉS	11
2.1.1 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE.....	11
2.1.2 BILAN DE L'ANNÉE.....	11
2.1.3 L'IDENTIFICATION DES BESOINS INDIVIDUELS	12
2.2 LES ACCOMPAGNEMENTS AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISÉS.....	12
2.2.1 L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE.....	12
2.2.2 L'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE AFFECTIVE.....	12
2.2.3 LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE ET L'ENTOURAGE.....	13
2.3 LES ACTIVITÉS AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISÉS	13
2.3.1 LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES	13
2.3.2 LES ACTIVITÉS MOTRICES	14
2.3.3 LE MAINTIEN DES ACQUIS ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACQUISITIONS.....	14
2.4 L'OUVERTURE À L'ENVIRONNEMENT EN FONCTION DES PROJETS INDIVIDUALISÉS	14
2.4.1 EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ ET INCLUSION	14
2.4.2 PARTICIPATION À LA VIE SOCIALE	15
2.5 LE SOIN ET LE PRENDRE SOIN	16
2.5.1 LES ACTIONS AUTOUR DU BIEN-ÊTRE	16
2.5.2 LA PRÉVENTION ET L'ACCÈS AUX SOINS.....	16
2.5.3 LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT	16
2.6 L'ACCÈS AUX SOINS SPÉCIALISÉS (LES SOINS SPÉCIALISÉS)	16
3. PARTENARIAT ET RÉSEAU AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT	17
3.1 LE PARTENARIAT TECHNIQUE.....	17

3.2	L'INSCRIPTION DANS LE RÉSEAU	17
4.	L'EXPRESSION DES USAGERS	17
4.1	LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	17
4.2	LES ENQUÊTES DE SATISFACTION	18
4.3	GROUPES DE PAROLE OU D'EXPRESSION	18
5.	LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT.....	19
5.1	LES FÊTES	19
5.2	LES ÉVÈNEMENTS	19
5.3	LES MANIFESTATIONS	19
6.	LES RESSOURCES HUMAINES.....	20
6.1	L'ORGANIGRAMME	20
6.2	ANCIENNETÉ, PYRAMIDE DES AGES, ABSENTÉISME ET TURN OVER	21
6.3	L'ENCADREMENT.....	22
6.4	LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES	22
6.5	LA POLITIQUE DE REMPLACEMENT	22
6.6	L'ACCUEIL DES STAGIAIRES.....	22
6.7	LA POLITIQUE DE FORMATION	23
6.8	LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL	23
7.	LA DÉMARCHE QUALITÉ	24
7.1	GESTION DES RISQUES	24
7.3	OUTIL DE PILOTAGE.....	24
7.4	LA RÉVISION DES OUTILS DE LA LOI 2002-2	24
7.5	LES ÉVALUATIONS RÉALISÉES	24
8.	LES INVESTISSEMENTS.....	25
	CONCLUSION.....	25

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le foyer de vie « Les Marmottés » est un établissement des Résidences Boussac, situé au cœur de l'agglomération de Thonon les Bains, en Haute Savoie.

Raison sociale	Foyer de vie « Les Marmottés », Association des Résidences Boussac.
Adresse (postale et facturation)	6, impasse des Narcisses 74200 THONON LES BAINS
Coordonnées	Tél : 04 50 73 16 39 Mail : secretariat-thonon@residences-boussac.fr
Type d'établissement	Établissement ou service social ou médico-social (ESMS) : foyer de vie
Nature juridique de l'association	Secteur privé à but non lucratif – Loi 1901 Association des Résidences Boussac
Autorisation	Arrêté n°19-04883 du 23/11/2019 du Conseil Départemental de Haute-Savoie, portant la capacité de l'établissement pour adultes en situation de handicap psychique stabilisé à : 51 places d'hébergement permanent, 1 place d'accueil temporaire, 5 places d'accueil de jour. Arrêté 2024-06287 du 06/08/2024 du Conseil Départemental de Haute-Savoie portant extension non importante de 3 places, portant la capacité de l'établissement à : 54 places d'hébergement permanent, 1 place d'accueil temporaire, 5 places d'accueil de jour.
Capacité d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • 39 places d'hébergement permanent, • 1 place d'accueil temporaire, • 5 places d'accueil de jour
Tarifcation	CD74 (Conseil Départemental de Haute Savoie)
Aide Sociale	Pour l'ensemble du foyer
FINESS entité juridique	Résidences Boussac: 88 000 67 88
FINESS entité géographique	Foyer de vie « Les Marmottés » : 74 001 30 32
Code NAF	87.20.A – Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux
SIRET	452 139 561 000 57
Présidente Conseil d'administration	Mme MARCHAL, Colette
Siège social	Adresse : 11, rue Aristide Briand – 88000 EPINAL Lieu de la capacité juridique de l'Association, interface entre le stratégique (Assemblée Générale et Conseil d'Administration) et l'organisationnel (les établissements et services), le siège social garantit la mise en œuvre de l'objet social de l'Association et la cohérence des projets institutionnels. Sous la responsabilité de son Directeur Général, il assure les services supports de paie, de comptabilité et de ressources humaines. Directeur Général : Mr MULLER, Emmanuel

L'établissement et son personnel	<p>38,46 ETP autorisés au 31/12/2025, dont la répartition est la suivante :</p> <p>Direction/administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur d'établissement : Mr JACQUEMMOZ, Christophe (1 ETP) • Secrétaire de direction (1 ETP) <p>Psychologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Psychologue (0,75 ETP) <p>Accompagnement socio éducatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordinatrice médico-social (1 ETP) • Educateur spécialisé (1 ETP) • Aide médico-psychologique (pour hébergement permanent et temporaire) (4,7 ETP) • Accompagnants éducatifs et sociaux (pour hébergement permanent et temporaire) (14,3 ETP, dont 2,3 de nuit) • Accompagnant éducatif et social (pour accueil de jour) (1,5 ETP) • Surveillants de nuit (2,3 ETP) <p>Logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsable hôtelier (1 ETP), • Agents de collectivité (7,9 ETP), • Agent de lingerie (1 ETP), • Ouvrier d'entretien (1 ETP).
---	--

1. LES PERSONNES ACCUEILLIES

L'autorisation de fonctionnement de l'autorité de tutelle permet l'accueil et l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap psychique stabilisé. Ceux-ci sont réalisés dans le cadre des valeurs et des missions des Résidences Boussac, qui sont réaffirmées dans son projet associatif 2024 – 2028 ; en effet, « *les valeurs clés que l'association chérit sont le respect de l'individu, la dignité, l'inclusion, la bienveillance, la bientraitance et la coresponsabilité. Ces valeurs sont non seulement prônées, mais aussi activement mis en oeuvre au sein de l'association*¹ »

1.1 LES ENTRÉES ET LES SORTIES

Une commission d'admission se réunit mensuellement et comprend le directeur, la coordinatrice médico-sociale, l'éducateur spécialisé et le psychologue du foyer.

À partir des dossiers administratifs réceptionnés sur la plateforme informatique Via Trajectoire, une visite d'admission est programmée avec la personne et son représentant et/ou sa famille. Cette visite permet à la personne et à ses proches de visiter les lieux, d'appréhender le fonctionnement du foyer et l'accompagnement proposé. Pour l'équipe médico-sociale, cette rencontre permet d'évaluer les besoins d'accompagnement de la personne et l'urgence de sa situation. Elle formule alors des avis qui sont discutés en commission d'admission pour statuer sur les réponses à apporter à la personne.

1.1.1 LES ADMISSIONS

En 2025, le foyer Les Marmottés a procédé à 5 admissions de résidents, dont :

- 1 en hébergement permanent (transfert d'accueil de jour + accueil temporaire)
- 4 en accueil de jour.

1.1.2 LES SORTIES

Une sortie de résident de l'hébergement permanent, décès à l'hôpital, en août 2025.

1.1.3 LA LISTE D'ATTENTE

En 2025, la commission d'admission a étudié 21 dossiers de demandes d'admission, dont :

- 4 n'ont pas permis une étude approfondie par absence de réponse à nos demandes complémentaires de renseignements,
- 7 sont en cours d'instruction et en attente d'une commission d'admission,
- 5 ont reçus un avis favorable de la commission d'admission et des propositions d'accompagnements,
- 5 ont été admis.

¹ Projet associatif 2024 – 2028 des Résidences Boussac, p6

1.2 LE PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

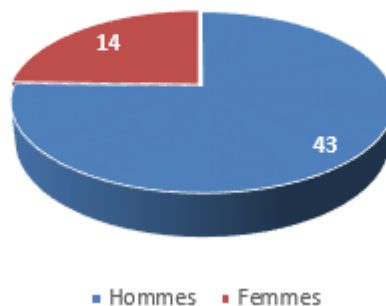
1.2.1 RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Sur les 57 personnes accompagnées au foyer de vie Les Marmottés en 2025, 75% étaient des hommes. Une prédominance masculine déjà constatée sur les années précédentes et qui reste plus fortement marquée pour l'hébergement temporaire (100 %) et l'accueil de jour (100%) que pour l'hébergement permanent (67%).

Graphique 1 : répartition globale

hommes/femmes:

Répartition globale hommes / femmes



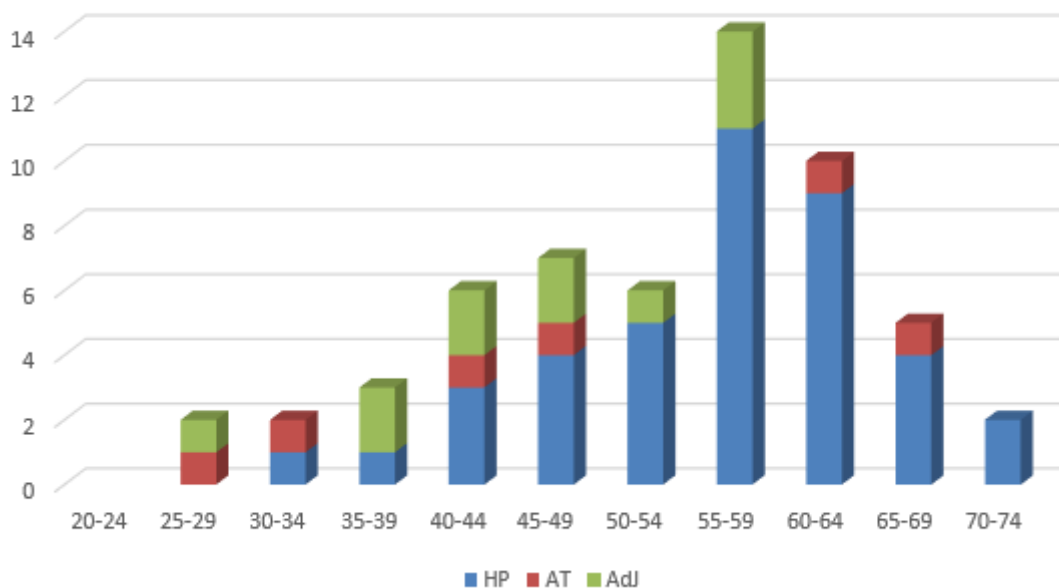
1.2.2 DONNÉES RELATIVES AUX CLASSES D'ÂGE

En 2025, l'âge moyen des résidents accueillis était de 53 ans (51 ans en 2024). L'écart entre les résidents de l'hébergement permanent (âge moyen : 56 ans) s'est encore creusé avec ceux de l'accueil de jour (dont l'âge moyen se situe à 45,2 ans, en diminution par rapport à 2024 et 2023) et de l'accueil temporaire (à 46,5 ans en moyenne).

La prédominance des plus de 50 ans reste marquante : ils représentent 65% de l'effectif total, comme le détaille le graphique ci-après :

Graphique 2 : répartition des âges des résidents du foyer Les Marmottés

Répartition par âge et type d'accueil



1.2.3 TYPOLOGIE DU HANDICAP

Les problématiques psychiques au foyer Les Marmottés touchent principalement au champ clinique de la psychose. Comme le montre le tableau ci-dessous, l'éventail des handicaps principaux est large, même si une majorité des résidents (54%) est porteuse d'une forme de schizophrénie.

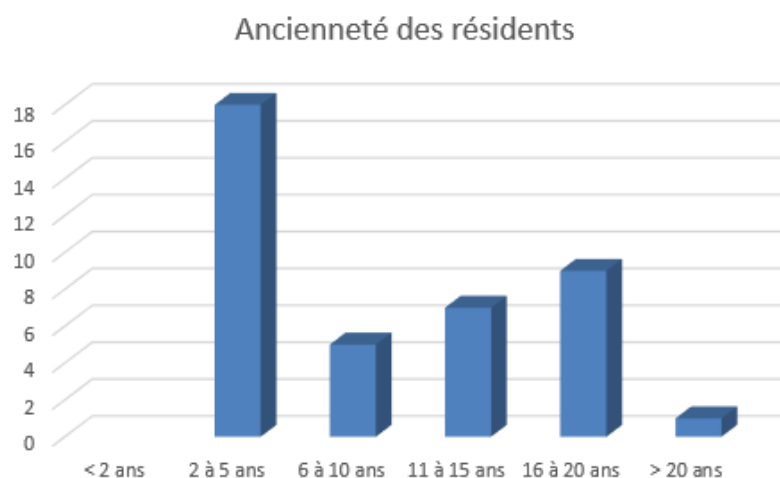
Tableau 1 : répartition des handicaps des résidents du foyer Les Marmottés

Type de handicap	Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Accueil de jour	Total
Psychoses	28	3	5	36 (63,2%)
<i>dont schizophrénies paranoïdes</i>	15	2	4	21
<i>dont schizophrénies</i>	6		1	7
<i>dont psychoses</i>	4	1		5
<i>dont schizophrénies dysthymiques</i>	2			2
<i>Dont troubles schizoaffectifs</i>	1			1
Handicap mental (avec ou sans trouble associé)	4	1	2	7 (12,3%)
Séquelles neuropsychologiques (accidents, toxiques)	5		2	7 (12,3%)
Etat limite, troubles de la personnalité	2	1		3 (5,2%)
Troubles bipolaires	1		1	2 (3,5%)
Inconnu		1	1	2 (3,5%)

1.2.4 ANCIENNETÉ

Le faible turn-over des résidents de l'hébergement permanent influe sur leur ancienneté de présence au foyer, qui se situe à 9,9 ans en moyenne pour 2025 (8,9 ans en 2024).

Graphique 3 : ancienneté des résidents au foyer Les Marmottés

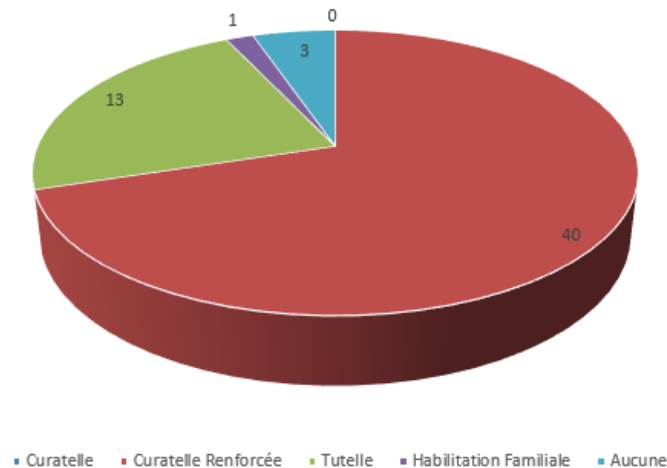


1.2.5 MESURES DE PROTECTION

Comme le détaille le graphique ci-dessous, plus de 9 personnes accompagnées sur 10 bénéficient d'une mesure de protection, principalement des curatelles renforcées (70% des personnes) et des tutelles (23%).

Graphique 4 : mesures de protection des résidents du foyer Les marmottés (tous types d'accueil)

Mesures de protection des résidents (tous types d'accueil)



1.2.6 PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ DES PERSONNES ACCUEILLIES

En 2025, 11 résidents du foyer ont dû être hospitalisés (quatre en 2024, trois en 2023, deux en 2022), dont deux dans des contextes de crises psychiques. Ces hospitalisations (de 2 à 14 jours) ont été réalisées en urgence ou en lien avec les équipes médicales du territoire (EPSM de la Roche, Clinique des Vallées), dont l'accès devient de plus en plus problématique avec la disparition des unités psychiatriques du bassin.

1.2.7 CONSTATS D'ÉVOLUTION

Le graphique 2 (p.7) illustre le vieillissement des résidents accueillis au foyer de vie Les Marmottés, un constat déjà établi dans les précédents rapports d'activité.

Ce vieillissement a été particulièrement impactant en 2025, avec neuf résidents hospitalisés pour des motifs somatiques. Or, c'est bien l'évolution déficitaire de l'état somatique et de l'autonomie des personnes qui impacte négativement leur santé psychique, celle-ci restant plutôt stable avec l'avancée en âge.

1.3 DONNÉES RELATIVES À L'ACTIVITÉ

1.3.1 L'ABSENTÉISME

En 2025, nous comptabilisons 452 jours d'absence (506 en 2024). 18 résidents se sont absentés pour des séjours adaptés, en familles, des voyages (ils étaient 22 en 2024).

À ces absences, se sont ajoutées 289 journées pour hospitalisations (196 jours en 2024) pour des prises en charge :

- psychiatriques - 2 séjours – 16 journées,
- physiques à visée rééducative - 3 séjours – 184 journées,
- physiques à visée non rééducative - 9 séjours – 89 journées.

1.3.2 LES JOURNÉES RÉALISÉES

L'activité détaillée dans le tableau 2 pour l'année 2025 est conforme aux objectifs fixés par le CD74 pour l'hébergement.

Tableau 2: récapitulatif des journées réalisées en 2025 au foyer Les Marmottés

	Hébergement permanent (39 pl.)		Hébergement temporaire (1 pl.)		Total Hébergement		Accueil de jour (5 pl.)	
	Nb journées	TO (%)	Nb journées	TO (%)	Nb journées	TO (%)	Nb journées	TO (%)
Théorique 2025	14 235		365		14 600		1 255	
Objectif CD74 2025	13 870		320		14 190		1000	
Réalisé 2025	14 227	(102,6%)	333	(104,1%)	14 560	(102,6%)	792	(79,2%)

L'accueil temporaire reste très sollicité et répond aux besoins d'accompagnement, soit en vue d'une intégration future en hébergement permanent, soit pour des séjours de ruptures demandés par d'autres institutions ou pour des situations d'urgence dans le cadre d'un DOP (Dispositif d'Orientation Permanent pour l'accompagnement des personnes handicapées sans solution).

L'admission en hébergement permanent d'une résidente de l'accueil de jour a pénalisé le taux d'occupation de ce dernier, même s'il continue à progresser (à 79,2% en 2025, pour 67,5% en 2024). Les constats d'un absentéisme plus important qu'en hébergement permanent et de difficultés à se mobiliser pour venir sur un rythme régulier restent prégnants, avec peu de leviers disponibles pour dépasser ces freins.

1-4 L'ACCUEIL DES VISITEURS

En 2025, 10 demandeurs et/ou structures ont visité le foyer Les Marmottés à titre d'information. Pour deux d'entre eux, un dossier a été établi (dans le cadre de la procédure d'admission décrite ci-dessus) avec propositions d'accompagnements en accueils temporaires.

2. LA CONDUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

2.1 CONSTRUCTION ET MISE EN ŒUVRE DES PROJETS INDIVIDUALISÉS

2.1.1 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie d'élaboration et de réactualisation des Projets de Vie individualisés (PVI) a été revue en 2024, avec mise en application en 2025. La participation du résident en tant qu'acteur de sa démarche et la souplesse de l'organisation ont été les objectifs majeurs de cette évolution.

La mise en œuvre des PVI se décline désormais comme suit :

Tableau 3 : déclinaison des différentes étapes de l'outil PVI au foyer de vie Les Marmottés

Etapes de l'outil PVI	Référent Participant	Objectifs
J – 2 semaines Entretien avec le résident pour l'informer du PVI et le projeter sur les prochains objectifs	Educateur Spécialisé (ES) & résident	- Informer la personne, - Lui permettre de préparer la réunion et réfléchir à ses attentes.
J – 1 semaine Entretien avec le résident	Référent de projet & Résident	- Recueillir les attentes de la personne, - Proposer une aide à l'expression de ses attentes et de ses objectifs
J Réunion PVI avec l'équipe	CMS, référents, ES, Psychologue, Référente hôtelière	- Etablir l'écrit préliminaire - Faire le bilan des objectifs du dernier PVI, - Finaliser et valider les objectifs proposés au résident
J Réunion PVI avec le résident	Résident CMS, ES, Psychologue, Référente hôtelière, partenaires invités	- Présentation des propositions de l'équipe, - Co-construction avec le résident du projet
J + 1 semaine Signature avec le résident	CMS, résident	- Relecture du projet, - Signatures de la CMS et du résident
J + 2 semaines Validation	Direction	- Signature de la direction

2.1.2 BILAN DE L'ANNÉE

En 2025, le manque de personnel accompagnant a nécessité de mettre en pause la réactualisation des PVI sur une période de 4 mois. Au total, 12 PVI ont été revus pour les usagers de l'hébergement permanent et 5 pour ceux de l'Accueil de Jour.

2.1.3 L'IDENTIFICATION DES BESOINS INDIVIDUELS

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, les axes principaux du projet d'établissement continuent de se décliner en actions concrètes dans les PVI réactualisés en 2025, en particulier le volet **responsabilisation**, qui vise à valoriser et concrétiser les compétences des personnes, afin d'être acteurs de leurs parcours de vie.

Tableau 4 : synthèse des axes travaillés en PVI sur l'année 2025

Axes	Nombres de résidents concernés (Hébergement permanent)	Nombres de résidents concernés (Accueil de jour)
Soin / prévention	3	1
Responsabilisation / Valorisation	11	3
Communication	2	3
Aller sur l'extérieur	4	1
Autonomie	4	3
Bien être	8	1
Liens familiaux / amicaux	3	2
Parcours de vie	4	1
Liens avec les partenaires	1	
Investissement sur le foyer	3	2
Total des PVI	12	5

2.2 LES ACCOMPAGNEMENTS AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISÉS

2.2.1 L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

L'accompagnement des résidents du foyer de Vie Les Marmottés est basé sur une «journée type», qui comprend différentes étapes: le lever, la prise des traitements, le petit déjeuner, l'hygiène, l'entretien des espaces privés, les repas et les activités. Ces étapes sont déclinées en accompagnements, qui sont autant de moments pour «être avec» les résidents.

Cette «journée type» constitue un socle de base, les professionnels adoptant une posture adaptée en fonction des besoins et de l'autonomie de la personne.

2.2.2 L'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE AFFECTIVE

L'intimité, la vie affective et sexuelle sont des composantes essentielles de la vie des personnes. Des notions complexes à aborder pour les accompagnants, qui sont parfois démunis lorsqu'ils doivent faire face à des demandes ou des situations très diverses qui touchent la sphère corporelle, la sexualité, l'hygiène, la prévention et l'information...

Les structures partenaires capables d'intervenir en support sur le territoire d'implantation du Chablais étant peu nombreuses, une réflexion interne est en cours dans le cadre du projet d'établissement 2026-2031.

2.2.3 LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE ET L'ENTOURAGE

L'objectif au sein du foyer « les Marmottés » est d'accompagner et de favoriser le maintien des liens familiaux de façon individualisée et adaptée aux besoins et au « bagage familial » du résident. À ce titre, le maintien des liens familiaux peut constituer un objectif du PVI du résident.

Les résidents peuvent recevoir des visites du lundi au dimanche, de 10h à 20h30. Les familles qui le souhaitent peuvent également partager un repas avec le résident, soit dans un espace dédié de l'accueil de jour, soit en salle de restaurant.

La communication sur les activités du foyer a continué à s'étoffer, dans l'optique de maintenir le lien familial en dépit de difficultés liées au vieillissement des résidents et des familles ainsi qu'à l'éloignement géographique. Ainsi en 2025, 128 publications ont été réalisées (sur le réseau Facebook du foyer de vie Les Marmottés à 88%, mais également sur le réseau social Familéo et par les bulletins des résidents de l'**atelier journal**).

2.3 LES ACTIVITÉS AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISÉS

Les activités sont nombreuses et variées au foyer de vie Les Marmottés. Elles ont pour objectif le bien-être et le développement ou le maintien de l'autonomie des personnes. Proposées en réunion des résidents chaque mercredi à 17h15, elles sont également affichées sur le grand tableau dans le hall d'accueil du foyer.

2.3.1 LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Le foyer Les Marmottés développe fortement les activités artistiques et culturelles, tant à l'interne avec des ateliers réguliers **mosaïque, décoration, photographie, écoute musicale**, qu'en participant aux manifestations extérieures proposées sur le chablais (spectacle arts vivants, médiathèque, musées environnants).

Les ateliers **mosaïque, décoration, photographie** permettent aux résidents de s'approprier le foyer comme lieu de vie en y apportant une touche personnelle. La réalisation de travaux personnels et collectifs présentés en exposition dans la galerie l'Art'lingeoise en juillet et au cours d'un marché de Noël dans les communes environnantes, visent également à les responsabiliser, développer leur autonomie et valoriser leurs capacités.

Les activités artistiques et culturelles proposées au foyer mettent également au travail la socialisation et l'enrichissement culturel des résidents : ateliers hebdomadaires d'**écoute musicale**, de **lecture** et de sorties à la **médiathèque, ciné foyer** et sorties culturelles extérieures constituent des temps de détente et d'échanges (sur leurs choix, leurs ressentis et émotions), que ce soit dans un lieu ouvert au public ou dans le cadre plus restreint du foyer.



En 2025, le foyer les Marmottés a reçu une subvention du département culture et handicap du CD74, pour la réalisation d'un projet culturel spécifique, à travers la réalisation par les résidents de livres illustrés reliés à la ficelle.

2.3.2 LES ACTIVITÉS MOTRICES

Dans le cadre d'une convention renouvelée, le foyer Les Marmottés propose aux résidents des cours **gym santé** sur un rythme hebdomadaire, activités physiques adaptées dispensées par un enseignant diplômé APA, dont le taux de participation reste stable. Les résidents participent régulièrement aux activités sportives extérieures avec le club local du LSAC (Loisirs et Sports Adaptés au Chablais): tournois de pétanque, entraînements de boxe, participation au tournoi Cap-O-foot en mai et la manifestation «Thonon bouge» en septembre, course solidaire qui vise à sensibiliser le grand public au handicap mental mais aussi de collecter des fonds en faveur de sportifs en situation de handicap mental et psychique.

Les ateliers **tennis**, **marche douce** et **activités sportives par cycles**, proposés par les accompagnants sur des rythmes réguliers, se déroulent en extérieur grâce aux infrastructures et à l'environnement particulièrement agréable de Thonon les Bains : cycle musculation, natation en extérieur l'été, athlétisme, vélo, raquettes en hiver... visent à accroître le goût et le plaisir des résidents du foyer de pratiquer une activité physique.

Au-delà de la pratique régulière d'un sport, ce sont la valorisation des efforts, l'augmentation de la cohésion de groupe et la sortie de l'isolement social qui sont en œuvre. Le tout en paramétrant les degrés de difficultés aux possibilités physiques des personnes : ainsi l'atelier **marche douce** s'adresse aux résidents moins autonomes, qui ont besoin d'une allure plus modérée et sur des distances limitées, tandis que l'atelier **tennis** vise les résidents physiquement plus dynamiques.

2.3.3 LE MAINTIEN DES ACQUIS ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACQUISITIONS

Le maintien des acquis constitue également un axe important de l'accompagnement, travaillé sous la finalité "Autonomie" dans les PVI et dans le cadre des objectifs importants du projet d'établissement.

Travaillé quotidiennement par la stimulation de la personne dans le quotidien (dans le prendre soin, soin de soi, de son espace privé), le maintien des acquis vise à la stabilisation et/ou développement des acquis.

A ce titre, l'atelier **couture**, les activités collectives et individuelles **d'orientations**, de **jeux de mots** (visant à faire travailler la sphère cognitive sous une forme ludique et conviviale) se situent dans cet objectif d'acquisition ou de développement de nouvelles compétences. Un nouvel atelier **cuisine à domicile**, qui repose sur les mêmes objectifs autour de la préparation puis dégustation de repas, est en cours de développement pour 2026.

2.4 L'OUVERTURE À L'ENVIRONNEMENT EN FONCTION DES PROJETS INDIVIDUALISÉS

2.4.1 EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ ET INCLUSION

L'ouverture de l'établissement sur son environnement fait partie des recommandations des bonnes pratiques professionnelles de la HAS, et décliné comme un des axes du projet d'établissement 2020-2025 du foyer les Marmottés. Cet axe est travaillé transversalement (quitter sa chambre, se déplacer et s'orienter, participer à la vie associative locale, aller à la rencontre de l'autre sur l'extérieur ...) et individuellement selon les capacités de chacun.

Si les activités décrites ci-dessus (**médiathèque, orientations, sorties culturelles et physiques**) visent à ouvrir le foyer sur l'agglomération, la solidarité est également travaillée au quotidien et fait partie intégrante des valeurs des résidents. En témoignent la cagnotte solidaire mise en place pour le soutien aux sinistrés de Mayotte (cyclone Chido) en janvier 2025, les participations régulières aux manifestations solidaires proches (100 km de la solidarité à la Chapelle d'Abondance en février, marches roses en octobre) ou une collecte de dons pour la SPA en juillet.

Plusieurs résidents du foyer Les Marmottés participent au G'EM (Groupe d'Entraide Mutuel) de Thonon, l'une étant actuellement la présidente de cette association locale.



2.4.2 PARTICIPATION À LA VIE SOCIALE

De nombreux partenariats sont en place pour favoriser les rencontres intergénérationnelles : pique-niques communs avec le relais petite enfance d'Evian, participation à un spectacle de magie de l'école primaire de Draillant, ainsi que la préparation et l'affichage d'œuvres pour l'exposition éphémère de la Grande Lessive avec plusieurs EHPAD du secteur en mars 2025.



Toujours *pet friendly*, les résidents du foyer Les Marmottés accordent une attention particulière aux animaux domestiques hébergés (chat, poules, poissons,...). En 2025, les activités de médiation animale se sont enrichies par de nouvelles conventions avec les associations Médi'Loune (équithérapie) et Les pattounes et nous (pour des présences d'animaux domestiques au sein du foyer), ainsi que par la visite régulière de Carpi, le chien-visiteur d'une accompagnante du foyer.

D'autres ateliers hebdomadaire **cuisine, cafés rencontre** pour l'accueil de jour, visent également à travailler la socialisation au sein du foyer.

2.5 LE SOIN ET LE PRENDRE SOIN

2.5.1 LES ACTIONS AUTOUR DU BIEN-ÊTRE

Des activités hebdomadaires de **soins esthétiques**, axées sur le bien-être, l'estime de soi, l'hygiène, l'attention et l'écoute sont mises en œuvre au foyer les Marmottés. Ces moments individuels d'échange et de détente sont appréciés, permettant aux bénéficiaires de profiter d'un instant de bien-être, de soin, de silence. Une proximité qui permet également aux accompagnantes d'observer l'état cutané et l'hygiène corporelle de la personne (téguments et ses annexes) dans un cadre différent et plus propice pour sensibiliser les personnes à prendre soin de soi.

Une activité détente, animée chaque semaine par l'équipe de nuit, propose un moment calme, convivial et relaxant qui vise à préparer les participants à passer une bonne nuit.

2.5.2 LA PRÉVENTION ET L'ACCÈS AUX SOINS

Le foyer Les Marmottés n'étant pas médicalisé, les actions de soin et de prendre soin relèvent d'un accompagnement global au sein du foyer. Le suivi somatique (par les médecins généralistes mais également les spécialistes, dentistes, ophtalmologues, gynécologues, pneumologues...) nécessite d'être coordonné et relayé par l'équipe accompagnante du foyer les Marmottés. Celle-ci s'appuie également sur les compétences d'infirmiers libéraux du cabinet « des Allinges », avec lesquels la convention de partenariat a été actualisée en juin 2022 et qui sont présents 3 fois par jour.

Le groupe **prévention santé** propose des séances d'information, ainsi que des activités et ateliers visant à apporter de façon adaptée aux résidents des connaissances sur la santé et la prévention des risques sanitaires. En 2025, ont été ciblées : **l'hygiène bucco-dentaire**, la prévention **solare et forte chaleur**, **l'alerte aux premiers secours** (avec présence d'un pompier du SDIS 74 et support en FALC), la **prévention et dépistage de cancers** en lien avec octobre rose et **l'hygiène des mains**.



2.5.3 LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT

Le circuit du médicament a été revu en 2024, suite à un changement de prestataire pour la préparation, l'approvisionnement et la traçabilité de la prestation pharmaceutique délivrée aux résidents du foyer. Une nouvelle convention de partenariat a été établie avec la grande pharmacie de Morzine, la délivrance des traitements étant toujours assurée par les infirmiers libéraux du cabinet d'infirmiers des Allinges qui s'occupent également des soins prescrits aux résidents : pansements, aérosols, suivis thérapeutiques divers...

2.6 L'ACCÈS AUX SOINS SPÉCIALISÉS (LES SOINS SPÉCIALISÉS)

Un psychologue clinicien assure des prises en charge individuelles (suivis psychologiques ou psychothérapies hebdomadaires, musicothérapie individuelle, entretiens ponctuels de soutien...) mais également groupales (**groupes de parole**, ateliers **percussions/musique**, **jeux de mots** pour la stimulation cognitive...).

3. PARTENARIAT ET RÉSEAU AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT

3.1 LE PARTENARIAT TECHNIQUE

En 2025, le foyer Les Marmottés a poursuivi ses rencontres avec les structures du secteur de la psychiatrie (EPSM de La Roche sur Foron, Hôpitaux du Léman...). Des partenariats qui peinent à aboutir sur des coopérations réussies, par manque de disponibilités des professionnels et des structures sanitaires locales, au détriment des personnes accompagnées.

Les partenariats forts, mis en place avec l'Unité Mobile de Médicalisation (U2M) et l'ATMP74, se sont également poursuivis en 2025.

3.2 L'INSCRIPTION DANS LE RÉSEAU

Le foyer s'inscrit toujours dans une coopération étroite avec la MDPH74 (Maison Départementale des Personnes Handicapées), qui délivre les orientations indispensables aux admissions en hébergements permanents, temporaire ou en accueil de jour. Il s'inscrit également dans le collectif SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) du Chablais et a participé à une rencontre partenaire en 2025. Les liens avec la délégation UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapés Psychiques) de haute Savoie sont maintenus, ainsi que le partenariat avec les acteurs locaux pour proposer des accompagnements complémentaires et ciblés aux personnes, dans le cadre de DOP pour l'accompagnement de personnes handicapées sans solution: participation à 5 Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS) en 2025.

En 2024, l'association des Résidences Boussac s'est également inscrite dans le Collectif handicap 74, ainsi que dans le déploiement de la Communauté 360 « Haute Savoie » (participation aux groupes de travail), à laquelle elle est membre-coeur.

4. L'EXPRESSION DES USAGERS

4.1 LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Les représentants élus des résidents (2), du personnel (2), des familles (2), un mandataire judiciaire et la direction du foyer se sont réunis à 3 reprises en 2025. Ont été évoqués au cours de ces rencontres :

- les aménagements intérieurs et extérieurs du foyer : (remise en fonction de la fontaine à eau, remplacement de matériels divers, aménagement de locaux ...)
- l'organisation et la vie quotidienne au sein du foyer (demande d'explication sur les sanctions encourues en cas de violences ou en cas de vols et dégradations, organisation en matière de tri des déchets),
- les résultats des questionnaires de satisfaction 2024 et les améliorations à mener en 2025,
- l'organisation des élections du CVS pour 2026,
- l'écriture du projet d'établissement 2026-2031 a été abordé dans chacune des réunions du CVS, que ce soit pour l'organisation de la démarche puis son suivi. Trois membres du CVS ont d'ailleurs participé activement à l'écriture du projet, que ce soit en participant au Comité de pilotage, à un groupe de travail ou aux deux à la fois !!

4.2 LES ENQUÊTES DE SATISFACTION

Dans le cadre de sa démarche qualité et de sa volonté de maintenir une communication permanente avec les résidents, les familles, parents proches, représentants légaux et salariés de ses établissements, l'association des Résidences Boussac a souhaité recueillir leurs avis pour faire le point sur la prise en charge des résidents et améliorer si possible leurs conditions de vie.

Ce recueil est établi au moyen d'une enquête de satisfaction devenue bisannuelle depuis 2025, par questionnaire papier qui aborde les principales prestations fournies par les établissements des Résidences Boussac.

On retiendra, pour la dernière itération de recueil de satisfaction des résidents du foyer les Marmottés qui a eu lieu début 2025 pour l'année 2024 :

- une participation à la démarche qui reste forte et représentative de l'avis des résidents,
- une qualité globale perçue qui reste très satisfaisante, notamment l'écoute et l'information, les soins et l'accompagnement, l'animation et le cadre de vie qui restent à des taux proches de 90%,
- chacun des chapitres est plus sévèrement jugé que l'année précédente : l'ampleur de la baisse n'est pas aussi importante qu'entre 2022 et 2023, mais elle continue de perdre entre 1,1 et 3,4 points entre 2023 et 2024,
- comme pour les années précédentes, c'est la restauration qui reste en retrait par rapport aux autres thèmes du questionnaire et qui se dégrade le plus : baisse de 7,9 points, certaines questions dépassant désormais à peine 50% de « *satisfaits* ou « *très satisfaits* »).

Concernant le recueil de satisfaction des familles, proches et représentants légaux, on retiendra :

- une participation à la démarche qui s'améliore mais qui reste trop peu représentative de l'appréciation des personnes extérieures au foyer, en particulier pour les représentants légaux des résidents accompagnés,
- une satisfaction presque totale et remarquablement comparable à celles des précédentes enquêtes réalisées pour tous les items abordés par le questionnaire.

4.3 GROUPES DE PAROLE OU D'EXPRESSION

Outre les instances définies à travers leurs représentants élus (CVS, commission restauration...), les résidents sont invités à s'exprimer en continu sur la vie du foyer, que ce soit en direct, lors des réunions résidents hebdomadaires, ou lors des communications de la direction régulièrement organisées.

Par exemple, le choix du thème de la fête de l'été a fait l'objet d'un vote des résidents.

5. LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

5.1 LES FÊTES



Les fêtes calendaires sont célébrées au sein du foyer (épiphanies, chandeleur, carnaval, Pâques, réveillon festif de la St Sylvestre.....), avec la participation active des salariés.

5.2 LES ÉVÈNEMENTS

Plusieurs manifestations ont été organisées au sein du foyer les Marmottés en 2025, telle que l'organisation de la grande lessive dans le parc du foyer en mars, les 70 ans d'un résident en mai, des après-midis festifs avec les familles et proches en janvier et en juin.



5.3 LES MANIFESTATIONS

Les résidents participent aux nombreuses animations organisées en ville: fête de la musique, arts de la Rue, Fondus du Macadam, foire de Crête, manifestations d'octobre rose, marché de Noël et spectacles de fin d'année....



6. LES RESSOURCES HUMAINES

6.1 L'ORGANIGRAMME

L'organigramme est resté stable en 2025, cf annexes n°1 et 2, ainsi que le tableau ci-après :

Tableau 5 : répartition des effectifs du foyer les Marmottés au 31/12/2025

Fonction	ETP financés	ETP pourvus	Effectif	Remarques 2025
Direction & administration	2	2	2	
Autres personnels exerçant des fonctions d'encadrement	3,75	3,75	4	Promotion d'une surveillante de nuit au poste de responsable hôtelier en mars.
AES / AMP total	20,52	19,2	20	Démission d'une monitrice éducatrice en août, embauche d'une AES en novembre.
<i>dont hébergement permanent & temporaire</i>	16,7	15,7	16	
<i>dont accueil de jour</i>	1,5	1,5	2	
<i>dont nuit</i>	2,32	2	2	
Surveillants de nuit	2,33	2	2	Embauche d'un surveillant de nuit en mars
Agents de collectivité	7,86	5,57	6	Démission d'un agent en août, recrutement d'un agent en novembre
Lingère	1	1	1	
Ouvrier de maintenance	1	1	1	
Total	38,46	34,52	36	

L'année 2025 a été marquée par plusieurs arrêts maladies de longues durées dans l'équipe accompagnante, qui n'ont été que partiellement remplacés. Cette baisse d'effectif, la gestion d'accompagnements particulièrement complexes et d'un décès au cours de l'été ont durement éprouvé les professionnels, qui ont pourtant su se mobiliser et s'appuyer sur leur professionnalisme et le soutien de tous les cadres du foyer pour poursuivre leurs missions d'accompagnement pendant ces semaines difficiles.

Le départ en retraite du médecin psychiatre de l'EPSM de la Roche sur Foron en août a mis fin à son temps d'Activité d'Intérêt Général (AIG) contractualisé par convention avec l'EPSM de la Roche sur Foron.

La promotion d'une surveillante de nuit au poste de responsable hôtelière dans l'équipe logistique a permis à cette dernière de retrouver un mode de fonctionnement serein et coordonné, à la satisfaction de tous.

6.2 ANCIENNETÉ, PYRAMIDE DES AGES, ABSENTÉISME ET TURN OVER

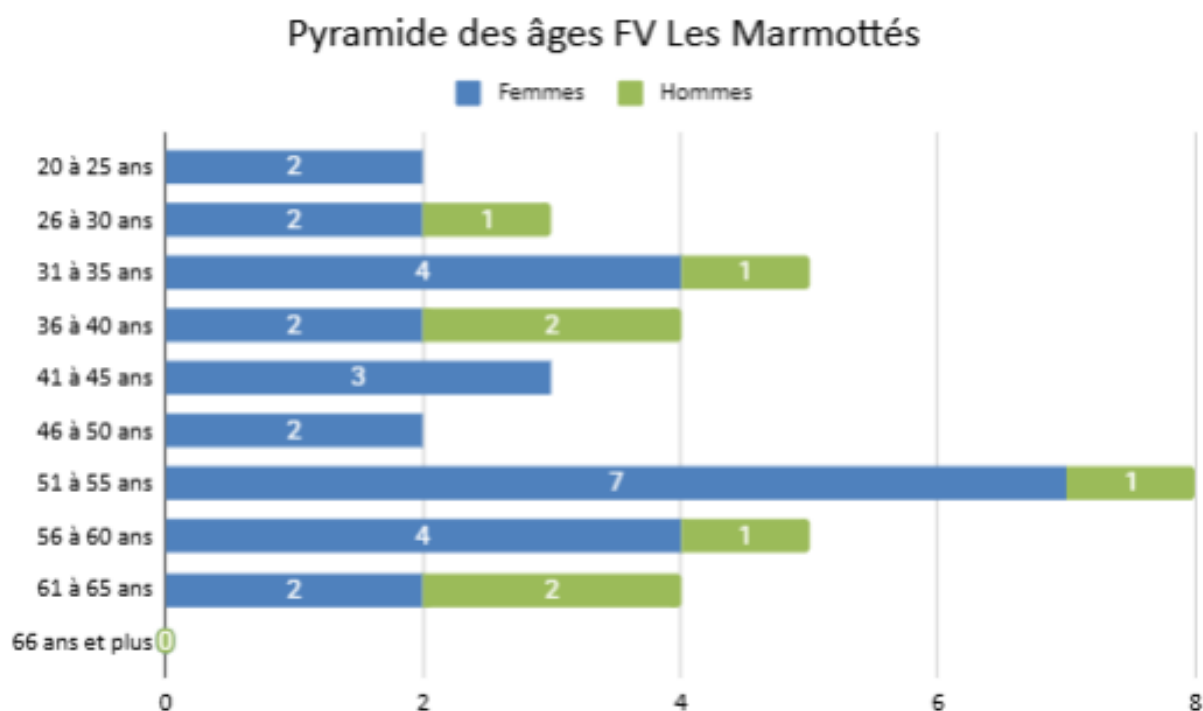
La stabilité du personnel fait monter la moyenne d'ancienneté des salariés du foyer Les Marmottés, qui se situe à 4,4 ans au 31/12/2025. Ainsi:

- 17% des salariés avaient moins de 2 ans d'ancienneté dans la structure (25% en 2024),
- 47% des salariés se situaient entre 2 et 5 ans d'ancienneté au foyer (50% en 2024),
- 28% entre 5 et 10 ans (16,7% en 2024),
- 8% avaient plus de 10 ans d'ancienneté au 31/12/2025 (comme en 2024).

La valorisation de cette ancienneté par les Résidences Boussac a permis l'octroi de 21 jours de congés supplémentaires à 9 salariés en 2025 (14 jours pour 6 salariés en 2024).

L'âge moyen des professionnels du foyer reste stable à 45,6 ans au 31/12/2025 (contre 46,3 ans en 2024). La pyramide des âges ci-dessous montre que la catégorie des 51-60 ans reste la plus importante, puisqu'elle représente 36,1% des professionnels du foyer les Marmottés au 31/12/2025 (41,7% au 31/12/).

Graphique 5 : pyramide des âges des salariés du foyer de vie les Marmottés



En 2025, 120 contrats de travail qui ont été établis (56 en 2024). Le turn-over reste globalement faible puisque parmi les faits marquants de 2025, on peut noter:

- La promotion d'une salariée au poste de responsable hôtelière,
- 2 démissions de salariés (1 monitrice-éducatrice, 1 ADC).

6.3 L'ENCADREMENT

Du fait de la taille modeste de la structure et outre le directeur de l'établissement, 4 salariés ont des fonctions d'encadrement transversales et/ou hiérarchiques :

- le psychologue (0,75 ETP), présent depuis plus de 10 ans,
- l'éducateur spécialisé (1 ETP), présent depuis 6 ans sur l'hébergement permanent et en charge du service d'accueil de jour,
- la coordinatrice médico sociale (1 ETP), en charge de la coordination des activités et de l'équipe accompagnante d'hébergement permanent et temporaire,
- la responsable hôtelière (1 ETP) pour l'encadrement des agents de collectivités, maintenance et lingerie.

6.4 LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Elle est établie en lien avec la direction générale de l'association des Résidences Boussac et s'appuie sur les entretiens annuels et professionnels des salariés réalisés.

L'obtention en VAE d'un diplôme de moniteur éducateur par une AES du foyer à permis de la promouvoir sur cette fonction au 01/05/2025. Elle a toutefois démissionné de ce poste au 15/08/2025 pour mettre ses compétences au profit d'un autre type de public.

Enfin, le foyer les Marmottés a accueilli jusqu'au 31/07/2025 en contrat d'apprentissage une élève du Lycée les 3 Vallées, dans la cadre de sa préparation à un diplôme d'AS.

6.5 LA POLITIQUE DE REMPLACEMENT

En 2025, ce sont principalement les congés payés du personnel de nuit (AES et surveillants de nuit) et des ADC qui ont fait l'objet de remplacements pour assurer la sécurité des résidents et du personnel en poste. Le nombre important de jours d'arrêts maladie a fortement impacté l'équipe accompagnante, qui a dû fonctionner en mode dégradé du 15 juillet au 15 septembre.

6.6 L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, 9 étudiants ont été accueillis en stage au foyer les Marmottés (2 en 2024), principalement des élèves de l'IFAS de proximité « Les 3 vallées » qui préparent un DEAS (Diplôme d'Etat d'Aide Soignant). Le foyer a également été le terrain de plusieurs mises en situations professionnelles en partenariat avec France Travail, Mission locale et atelier Re-née (réinsertion).

6.7 LA POLITIQUE DE FORMATION

En 2025, un gros effort de formation des salariés a été réalisé, avec 9 formations dans le cadre du plan de formation de l'employeur pour un montant de 13 407,14 € :

- Exploitation des SSI (Systèmes de Sécurité Incendie) (3h) – 6 personnes – Entreprise Secourisk
- Equipier de première intervention (4h) – 7 personnes – Secourisk
- Sauveteur Secouriste au Travail – 5 personnes pour formation initiale (14h), 9 pour maintien et actualisation des connaissances (7h),
- Gestes et postures (7h) – 7 personnes - Entreprise Secourisk
- Habilitation électrique non électricien – 6 personnes pour formation initiale (14h), 7 pour recyclage (7h),
- Formation qualifiante CAFERUIS – 1 personne – ENSEIS,
- Comprendre et utiliser le dispositif SERAFIN-PH – 2 personnes – Pôle formation Résidences Boussac.

A ceci s'ajoutent 7 formations hors OPCO pour un montant de 4 686,32€ :

- Accompagnement du sujet délirant en crise – 19 personnes (2 x 3h),
- Analyse des pratiques professionnelles d'accompagnement,
- Animation de groupe en promotion et éducation pour la santé : postures et techniques – 2 personnes,
- Formation de formateurs – 2 personnes
- Exercice réel d'évacuation incendie, réalisé avec l'organisme Secourisk et mobilisant l'ensemble des résidents et salariés présents le 16 octobre 2025,
- Sécurité incendie – 13 personnes.

6.8 LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

Les deux salariés du foyer les Marmottés membres du CSE (Comité Social et Economique) des résidences Boussac bénéficient chacun d'un crédit de 21 heures de délégation pour l'exercice de leurs fonctions. Conformément à leurs mandats d'élus, ils ont également participé de plein droit aux réunions mensuelles du CSE (en présentiel ou en visioconférence), ainsi qu'aux réunions de CSST de l'association.

Pour mémoire, les salariés élus au 1^{er} tour de scrutin en octobre 2022 pour le foyer les Marmottés sont :

- Mme Sandrine POULY (FO), titulaire, collègue non cadre,
- Mr Gaëtan HUBEL (FO), titulaire, collègue non cadre.

7. LA DÉMARCHE QUALITÉ

7.1 GESTION DES RISQUES

En matière de gestion des risques professionnels, le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) a fait l'objet d'une actualisation et d'une présentation aux membres du CSST des Résidences Boussac et à la médecine du travail le 17 septembre 2025. Le taux de réalisation évalué à 82% pour la précédente itération du DUERP a permis d'actualiser les mesures préventives de gestion des risques professionnels : elles sont au nombre de 9 pour 2025/2026.

La gestion des risques fait l'objet de suivis par le COPIL Qualité, un bilan annuel est transmis au CVS.

7.3 OUTIL DE PILOTAGE

Le COmité de PIlotage (COPIL) Qualité du foyer s'est réuni à 13 reprises en 2025 : ayant pour mission le pilotage et la coordination de la démarche globale qualité et de gestion des risques, il vise également à homogénéiser les actions relatives au management global des équipes du foyer.

Ce comité réunit l'ensemble des salariés cadres, ses missions et modalités de fonctionnement sont définies.

Un comité de pilotage spécifique au pilotage du projet d'établissement 2026-2031 a été mis en place en 2025 : ce COPIL-PE, chargé de superviser et coordonner les différentes étapes de rédaction, de valider les conclusions du diagnostic, de définir les thématiques spécifiques du projet et de valider (ou non) les fiches actions des groupes de travail, s'est réuni à 9 reprises en 2025.

7.4 LA RÉVISION DES OUTILS DE LA LOI 2002-2

La démarche PVI, retravaillée en 2024, a été mise en application au 1^{er} janvier 2025. Elle est désormais opérationnelle sur le logiciel NETVIE et favorise les rencontres individuelles pour mieux recueillir les besoins et attentes des résidents, afin de les rendre pleinement acteurs de leurs démarches. Une organisation allégée qui réduit le nombre d'étapes nécessaires à la contractualisation des projets de vie individualisés (PVI), comme le préconise les recommandations des RBPP (Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles) de la HAS (Haute autorité en Santé).

7.5 LES ÉVALUATIONS RÉALISÉES

La dernière évaluation externe du foyer Les marmottés date de 2017. La procédure d'évaluation des ESMS a été revue en 2019 et s'effectue désormais sous l'égide de la HAS, sur la base d'un référentiel national unique et commun à l'ensemble des structures médico-sociales évaluées.

Le rythme d'évaluation, désormais porté à 5 ans, est lié aux autorisations délivrées par les autorités de tutelle. Pour le foyer de vie les Marmottés dont l'autorisation de fonctionnement a été renouvelée le 23 novembre 2019, la date d'évaluation communiquée par le CD74 prévoit la prochaine évaluation externe au 2^{ème} semestre 2027.

8. LES INVESTISSEMENTS

Peu d'investissements réalisés en 2025: on peut cependant comptabiliser le remplacement des chaises de la salle de restaurant, pour un montant global de 4 596€, afin de limiter le risque de chute des personnes.

CONCLUSION

2025 a été vécue comme une année « difficile » par les salariés du foyer de vie les Marmottés, du fait des nombreuses hospitalisations de résidents, de difficultés à travailler de façon cohérente avec des partenaires débordés et d'arrêts longs pour certains collègues.

Mais 2025 a également été l'année de déploiement de ressources parfois sous-estimées de la part des résidents, de moments joyeux passés ensemble et de préparation de l'avenir avec l'élaboration du projet d'établissement 2026-2031.

L'occasion d'observer, une nouvelle fois, l'engagement sans faille et la cohésion des professionnels du foyer de vie Les Marmottés pour maintenir un accompagnement de qualité aux personnes en situation de handicap psychique accueillies. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que les membres du Conseil d'Administration (CA) des résidences Boussac, la Direction Générale de l'Association, les résidents ainsi que leurs familles et tuteurs qui participent, de près ou de loin, à l'accomplissement de cette noble mission.

